

Décembre 2020

Allondrelle La-Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

L'année qui se termine aura été particulière à plusieurs égards. 2020 nous a plongés dans une situation sanitaire que nul n'avait anticipée. Nos quotidiens ont été bouleversés par l'état d'urgence du printemps dernier et à nouveau cet automne. Les activités personnelles ou publiques ont été limitées. Par souci de sécurité sanitaire, le repas des Aînés a été annulé. Alors que la zumba, les séances de Gym prévention santé avaient pu reprendre en septembre, le second confinement et l'application des règles strictes de respect des gestes barrière ont mis fin à ces activités. La cérémonie du 11 novembre n'a pas pu être célébrée avec la population, comme à l'accoutumé. Les réunions de Conseil étaient elles-mêmes réglementées. Nous en avons réduit le nombre. Il est difficile dans ces conditions d'avancer dans le programme d'investissement communal.

Aujourd'hui, nous abordons 2021, avec l'expérience des derniers mois, période pendant laquelle notre adaptabilité a fait toutes ses preuves.

Nous préparons les projets de travaux pour 2021. Le parvis de l'église d'Allondrelle sera complètement rénové, avec la réalisation d'un accès pour personnes à mobilité réduite et de nouveaux escaliers.



Par ailleurs, des contacts ont été pris avec un architecte, afin d'envisager les modalités pour construire une véritable toiture à la salle polyvalente et la préserver des écoulements d'eau de pluie. L'avis de l'architecte des bâtiments de France est indispensable, compte tenu du périmètre de sauvegarde de Sainte-Reine.

Le projet éolien connaît actuellement une phase de discussion avec les Pouvoirs Publics, en raison d'un avis défavorable de l'Autorité environnementale de la région Grand-Est et de l'Administration belge. Un projet modifié, tenant compte des observations formulées va être étudié rapidement et sera de nouveau proposé.

Je souhaite remercier chaleureusement Madame Simone BACH qui a fait don de son orgue électronique, à la Commune, afin qu'il soit affecté à l'église Saint-Pierre d'Allondrelle. L'orgue sera conservé en mairie et sera mis à disposition pour les offices religieux.

Les illuminations de Noël de La-Malmaison ont été réparées, mettant un peu de gaïté, dans cette période difficile. Je remercie les personnes qui ont participé à leur réparation et ceux qui ont installé les illuminations dans les deux villages.

Un grand merci au personnel communal pour sa disponibilité ainsi qu'aux jeunes qui ont participé aux travaux. Tous ont apporté un service de grande qualité au profit des habitants et de l'image de la Commune.

Pour certaines familles, l'année 2020 a été marquée par la maladie, le chômage ou le décès d'un proche. Sachez que l'équipe municipale partage vos soucis.

Rester attentif aux problématiques actuelles, à vos besoins reste notre objectif.

Plus que jamais, nous souhaitons à toutes et tous une très bonne et heureuse année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Meilleurs vœux pour 2021.

J-F MARIEMBERG

Aux vacances de la Toussaint, les jeunes, accompagnés d'adultes, ont ramassé les déchets jetés par les automobilistes le long de la RD29.

Ce chantier-jeunes a été réalisé en concertation avec la Commune et le Club de l'Amitié. Cette opération est financée par la CAF 54 et la Commune. Merci aux bénévoles.

Etat civil

Naissance

12 octobre 2020 Elio LOURENÇO fils de Florian LOURENÇO et de Gwenaëlle BASQUIN, 7, rue Jeanne d'Arc

Nous présentons nos meilleurs vœux à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Nouveaux Arrivants

1er juillet 2020 Mademoiselle Sopha RAVAOARINELINA et son fils Jonathan, chez Monsieur Yann MARULL 7, rue de la Providence.

1er novembre 2020 Mademoiselle Morgane COLLIN 17 b, rue Vauban

15 novembre 2020 Monsieur et Madame Jérôme CHAPUT et leurs enfants, 24, rue Vauban

Novembre 2020 Monsieur Vincent LANDTMETERES et Madame Flore HENRY 23, rue du Château d'Eau.

Décembre 2020 Monsieur Christopher HANZIR et Madame Aurore GILLET, 17 C, rue Vauban

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès

12 octobre 2020 Monsieur Gustave Marcel BENOIT, rue du Château d'Eau

14 décembre 2020 Monsieur Serge LEDOCQ, rue Claire-Fontaine

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Les principales délibérations du Conseil

Refus du transfert de la compétence Urbanisme

Vu le code général des collectivités territoriales, et la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) et notamment son article 136, le transfert de la compétence urbanisme est automatique au 1er janvier 2021.

Considérant que la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais existant à la date de publication de la loi n° 2014-366, ou celle créée ou issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le 1er janvier 2021.

Considérant que les communes peuvent s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme si dans les trois mois précédant la date du 1er janvier 2021, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal d'Allondrelle-La-Malmaison :

- **Considère qu'il n'est pas opportun de transférer** à un échelon intercommunal, la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale ».
- **Décide en conséquence de s'opposer au transfert de cette compétence**, à la communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais.

Réfection du pont de Sainte-Reine

Le pont permettant l'accès au domaine de Sainte Reine a marqué des signes de fatigue au cours de l'été. Un devis a été demandé à la société PALTZ de Sorbey. Les travaux devraient être réalisés prochainement.

A l'unanimité des voix, le Conseil accepte le devis et autorise le maire à mandater au chapitre 2004-2152 du budget 2020.

Les activités diverses

Un grand merci aux personnes qui ont participé aux actions menées par la Commune, le Club de l'Amitié et les « Dés Chaînés ». Merci également aux personnes qui ont commandé des galettes des rois dont le profit est destiné à financer des actions menées par les « Dés Chaînés ». **N'oubliez pas de venir les retirer le 6 janvier 2021 !**

La Crise sanitaire actuelle crée des conditions de travail difficiles pour tous. Les artisans, commerçants de notre Commune peuvent aussi rencontrer des difficultés.

N'hésitez pas à les solliciter, à chaque fois que c'est possible. Vous en trouverez ci-dessous la liste.

BOUS Antoine—travaux

CYTRONA Daisy— soins du corps

BOUS Nicolas—cuisinier traiteur

NONNENBRUCK Sandra—fleuriste, décoratrice

GUERLOT Cédric—fromager

SEVERIN Fabien - Photographe

BUDIN Barbara—Coiffeuse

MALGRAS Baldwina - photographe

CAPART Isabelle—sophrologue

TROUSSIER — commerçant NORDIK

LAMPERTY Wilfried—garagiste

ZANALETTI Serge — Mille et un services

PIZELLE Jessica—relaxation

MORIZ Lorène — réflexologue

Si une personne a été oubliée, qu'elle n'hésite pas à se manifester.

Informations diverses

Saint-Nicolas

Comme chaque année, la Commune a organisé la fête de Saint-Nicolas. Comme il n'était pas possible de défiler et d'organiser un goûter à la salle, nous avons fait une vidéo du Saint-Homme, accompagné de Père Fouettard et du boucher.

Cette vidéo était visionnée par les enfants, puis, un petit jeu et une collation étaient organisés dans la cour de l'école, avant la remise du sachet de friandises.

Peu d'enfants et de parents sont venus, malgré la communication faite par la Commune et l'équipe des « Dés Chaînés » et l'engagement de tous pour organiser la petite fête. **Les sachets excédentaires ont été donnés aux Resto du cœur.**

L'an prochain, des modalités nouvelles seront mises en place pour répondre uniquement à la demande.

Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques va réaliser du 4 au 27 janvier 2021, une enquête sur les loyers et charges. L'enquête a pour objectif d'estimer l'évolution trimestrielle des loyers. L'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations diverses

Déchets verts

L'ancienne décharge située à la sortie du village d'Allondrelle va être nettoyée et sera définitivement fermée. Prévue pour les déchets verts, elle reçoit des pneus, du plastique, des plaques de placoplâtre, et toutes sortes de déchets qui ne se dégradent pas.

Il est interdit de déposer des déchets verts ou des immondices près du bois à la sortie de la-Malmaison (chemin qui mène aux éoliennes) ou en plaine d'Allondrelle. Ces zones sont protégées pour le captage d'eau.

D'une façon générale, respectez la nature, pensez à vos enfants et petits-enfants. Il existe une déchetterie à Longuyon, utilisez-là !

Le tri sélectif et les ordures ménagères

Les sacs jaunes réservés au tri sélectif sont à retirer en mairie. La collecte des sacs jaunes a lieu chaque jeudi au cours des semaines impaires.

Le prochain ramassage des sacs jaunes aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 matin.

Ateliers contre la perte d'autonomie

En 2021, la Commune invitera, pour la 3^{ème} année consécutive, les plus de 60 ans à participer à 3 ateliers financés par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Meurthe et Moselle.

Vous serez informés des modalités pratiques en début d'année, n'hésitez pas à vous inscrire : ces ateliers ont fait le bonheur de ceux qui y ont participé en 2019 et 2020.

Gym Prévention Santé , 40 séances d'1h/semaine

Permettre aux seniors d'entretenir leur capital-santé, par une pratique d'activité physique adaptée sur une durée importante. Accompagnement à la reprise et création de lien social.

- Maintenir et développer les fonctionnalités articulaires et musculaires. - Améliorer l'équilibre statique et dynamique. - Repousser le seuil de fatigue globale. - Sensibiliser à l'entretien du capital-santé.

Les séances sont axées sur le travail de différentes thématiques:

- * Mobilité et souplesse articulaire.
- * Renforcement musculaire ciblé: fessiers, cuisses, épaules,...
- * Contrôle postural statique et dynamique.
- * Respiration, relaxation.
- * Agilité, entraînement aux déplacements, fluidité de la marche.
- * Endurance générale (musculaire et cardiovasculaire) de faible intensité.

La douleur, la comprendre pour mieux la soigner. 3 séances de 2h

Comprendre les mécanismes de la douleur sans remettre en cause le traitement médicamenteux, sans nier la réalité et la complexité des phénomènes douloureux. Permettre à chaque participant :

- * d'identifier et de connaître les mécanismes de la douleur
- * de poser un regard objectif et bienveillant sur ses propres douleurs

Le Bien être par la sophrologie , 4 séances de 2 h

- * Aider à résoudre des situations de stress,
- * Aider à mieux gérer les émotions,
- * Aider à mieux faire face à la douleur,
- * Contribuer à valoriser l'estime de soi et ses propres capacités